

# **Commission Départementale de l'Arbitrage**

## **PV n° 16 – 2020/2021**

### **Réunion par Visioconférence du 24 Février 2021**

Sous la présidence de Monsieur Aymeric ANSEL

Ont participé (même partiellement) : Mademoiselle Valentine HENON – Messieurs Claude AGNES - Yann AUGÉ – Patrick BAILLEUL – Sylvain BROCHE - Nicolas BUTEL – Valentin CARDON – Laurent COTE – Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY – Cédric LOZINGOT – Philippe MORIN DE LA MARE – Franck PORET - Patrick QUENIART – Gauthier SAUVAGE - Thomas VANDENBOSSCHE

En préambule, la commission souhaite la bienvenue à Léopold chez Thomas VANDENBOSSCHE, arbitre et membre de la CDA, et sa compagne Lydie,

La commission renouvelle ou présente ses plus sincères condoléances aux familles :

- d'André LEMAIRE, ancien arbitre, membre de la CDA, Trésorier du district, pour le décès de ce dernier.
- de Franck SERGEANT, arbitre, pour le décès de ce dernier
- de Jérôme ELOIRE, arbitre et observateur, pour le décès de son beau-père,

La commission renouvelle sa confiance à ses membres pour les postes suivants :

Plénière

Vice-Président

Pierre DESFACHELLES

Secrétaire Général,

Patrick QUENIART

Secrétaire Technique.

Cédric LOZINGOT

Jeunes :

Secrétaire/animateur.

Nicolas BUTEL

ETDA :

Responsable,

Yann AUGÉ

Responsable Adjoint,

Pierre DESFACHELLES

Secrétaire Technique.

Cédric LOZINGOT

Equipe technique Formation Initiale :

Responsables

Cédric LOZINGOT et Francis

FRAMMERY

#### **INFORMATIONS DU PRESIDENT**

- Bienvenue au président du district, un premier depuis deux décennies au moins,
- Remerciement à Georges FLOURET pour son soutien à la CDA au cours de ses mandats,
- Bienvenue aux membres de la CDA pour cette réunion plénière en visio,
- Communication avec le Président de la CRA sur l'examen de Ligue,
- Demande du club de NIELLES LES BLEQUIN pour une intervention technique en visio.

#### **ALLOCUTION DU PRESIDENT DU DISTRICT**

- Heureux de participer à cette réunion sous un format nouveau en cette période,

- Renouveau de sa confiance à la commission, qui est la seule qui n'a pas bougé,
- Plusieurs membres seront proposés pour intégrer des commissions de Ligue,
- Remerciements aux arbitres pour les messages de sympathie lors de son élection avec une mention particulière à Matthieu DOR qui a offert son maillot avec son badge BEACH SOCCER FIFA en remerciement de l'aide apportée dans sa formation Beach et la pratique sur nos plages. Le formateur Yann AUGÉ est à mettre en avant.

### **INFORMATION DU SECRETAIRE GENERAL**

Retour dans le district de Monsieur Maxime BUTOR, licence 2544245260, club 517823 LICQUES E.S. en provenance de la Ligue AUVERGNE RHONE ALPES.

Demande d'année sabbatique (raisons professionnelles) concernant Monsieur SAISON Gauthier, licence 2545562161, club 528668 SURQUES ESCOEUILLES A.S.

Le club est prié d'en prendre note.

### **FORMATION ET STAGES**

La commission acte dès à présent l'annulation du questionnaire de printemps 2021 et le GEL de la saison dans les classements.

En cas de reprise des compétitions, les observations seront en mode conseil uniquement.

Une réflexion sera menée sur la création d'une filière promotionnelle pour les arbitres ayant les critères pour opérer en Ligue à court ou moyen terme.

Plusieurs membres s'inquiètent de la « casse » dans les effectifs.

Afin de limiter cette dernière, Aymeric demande à Franck PORET de statuer, via le conseil de Ligue, sur un report d'une année de l'obligation de fourniture d'une échographie cardiaque : examen compliqué dans la prise de rendez-vous et dans le coût, pour des arbitres.

Il est proposé de reprendre contact progressivement avec les effectifs par le biais des moyens de visioconférence en groupe restreint ou par téléphone

Patrick QUENIART a préparé un questionnaire à destination des arbitres. Ce dernier est envoyé pour approbation à la CDA pour un envoi dans la semaine aux arbitres. Les réponses sont attendues pour le 10 mars 2021.

### **Cap ligue**

Reprise des questionnaires papier début février : notes moyennes

Un second questionnaire partira dans les prochaines heures

Echange entre Yann et Philippe BEHAGUE, CTRA,

Accord du Président de district et du Trésorier pour une reprise de la formation en présentiel (maxi 8 personnes) durant les dimanches du second trimestre sous réserve de l'évolution des règles sanitaires.

### **Pôle Espoir**

27 jeunes arbitres ont retourné le questionnaire de Février.

Le pôle propose la reprise du Pôle espoir en présentiel les dimanches du second trimestre, en alternance avec le Cap Ligue, et en deux groupes au sein du district.

### **Très Jeune Arbitre**

Malgré l'absence de compétition sportive, nous poursuivons le travail théorique pour nos 6 arbitres faisant partie de ce processus individualisé.

Il dispose chaque mois d'un travail théorique les préparant aux différentes attentes de l'examen de ligue : questionnaire, analyse vidéo, rapport ...

Un retour individualisé est proposé à l'issue de chaque travail afin que ces arbitres puissent se perfectionner et donc progresser.

Le groupe est sérieux, appliqué et dispose de qualités.

Échange téléphonique le 03/02/2021 avec un arbitre ayant émis le souhait de prendre du recul concernant l'arbitrage selon des raisons personnelles et scolaires. D'un commun accord ce dernier est retiré du processus très jeune arbitre pour le reste de la saison 2020/2021.

### **FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE**

Les candidats d'Octobre 2020 effectueront la partie administrative dès que la compétition reprendra.

Francis se charge de les contacter individuellement.

La prochaine session se déroulera au sein des locaux du district de la Côte d'Opale.

La seconde semaine des vacances de Pâques a été ciblée

Début des cours le lundi 3 mai 2021 -13h30

Cours les lundi 3 AM, mardi 4, mercredi 5, jeudi 6.

Francis se charge de la communication avec le district et l'IR2F

Patrick Q. donnera à Francis la liste des clubs en infraction avec le statut.

Les référents du Comité Directeur seront informés de cette liste.

### **FEMININES**

Valentine va prendre contact avec les filles de la CDA

Remerciements d'une arbitre auditionnée en discipline envers la commission pour son accueil.

### **TOUR D'ECRAN**

Rien à ajouter

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

Patrick QUENIART  
Secrétaire CDA

Aymeric ANSEL  
Président CDA